

Appel à candidature d'experts MK/CMK : Dossier 63

Paris le 21 octobre 2016,

Thématique : Appel à candidature d'experts MK/CMK en vue de la constitution d'un Groupe de Travail sur l'amélioration du parcours de soin du malade lombalgique.

Mission:

Le département des maladies chronique de la CNAMTS pilote un Groupe de Travail sur l'amélioration du parcours de soin du patient lombalgique.

Ce groupe de travail associera le Collège de la Masso-Kinésithérapie (CMK), la Société Française de Rhumatologie (SFR), la Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation (SOFMER), la Société Française de Médecine du Travail (SFMT), Le Collège de Médecine Général (CMG).

L'objectif est d'élaborer des actions à destination des professionnels de santé et des malades.

Le CMK recherche des MK ayant une expertise particulière dans la prise en charge et le suivi des patients lombalgiques.

Date de clôture de l'appel : Dimanche 6 novembre 2016

1. Les candidatures doivent être envoyées **au CMK par le représentant de chaque structure** au plus tard **le dimanche 6 novembre 2016** à l'adresse suivante : secretariat@college-mk.org

Les dossiers adressés au CMK doivent être complets.

2. Composition du dossier pour chaque candidat :
 - Une **lettre de candidature** à l'attention du Président du CMK sur laquelle figure le **N° d'inscription à l'ordre** ;
 - Un **curriculum vitae** actualisé avec liste des titres et travaux ;
 - **La déclaration publique d'intérêt** du Collège de la Masso-Kinésithérapie
 - **La charte d'éthique et de déontologie** du Collège de la Masso-Kinésithérapie.

Les modalités de candidature sont rappelées sur site du Collège www.college-mk.org dans l'onglet « Activités du CMK » - Pack de l'expert où la Déclaration Publique d'Intérêt et la Charte d'Éthique du Collège sont téléchargeables (<http://www.college-mk.org/pack-de-lexpert/>).